



LETTRE D'INFORMATION BIMESTRIELLE DE L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI DE L'AIRE URBAINE

Tableau de bord Aire urbaine

DEMANDE D'EMPLOI EN FIN DE MOIS FÉVRIER 2010

	DEFM, cat. A,B,C	Evol. sur 1 mois	Evol. sur 1 an
Montbéliard	14 643	+ 0,3 %	+ 12,7 %
Belfort	9 833	+ 0,2 %	+ 17,6 %
Aire Urbaine	24 476	+ 0,3 %	+ 14,6 %
Franche-Comté	71 526	- 0,1 %	+ 15,7 %
France	3 872 900	+ 0,2 %	+ 14,1 %

	Femmes		DELD*		Moins de 25 ans		50 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Montbéliard	6 977	47,6	5 668	38,7	2 215	15,1	2 609	17,8
Belfort	4 722	48,0	3 550	36,1	1 574	16,0	1 731	17,6
Aire Urbaine	11 699	47,8	9 218	37,7	3 789	15,5	4 340	17,7
Franche-Comté	35 896	50,4	25 828	36,2	11 912	16,6	12 724	17,9
France	1 931 300	49,9	1 338 800	34,6	637 900	16,5	667 600	17,2

Source : DRTEFP / *DELD = Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (plus de 12 mois)

Les entrées et sorties de Pôle Emploi (DEFM cat. A,B,C) Aire Urbaine - Février 2010

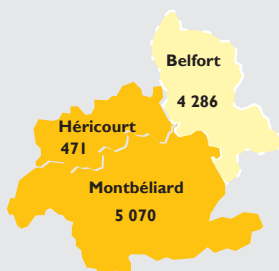
2 368 entrées

Pôle Emploi

2 224 sorties

Source : DRTEFP

ALLOCATAIRES DU RSA FÉVRIER 2010



Les données présentées sont des données brutes, non révisées. Elles sont susceptibles d'évoluer dans les prochains mois. Elles sont données à titre indicatif et à prendre avec précaution.

- Zone d'emploi de Montbéliard
- Zone d'emploi de Belfort

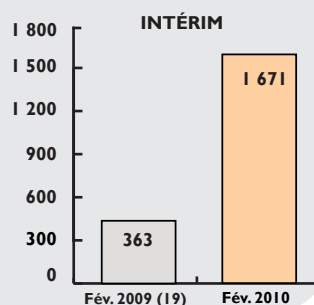
Sources : CAF
Hors Mutualité Sociale Agricole

ZOOM SUR L'AUTOMOBILE FÉVRIER 2010

Les effectifs de PSA Sites de Sochaux et Belchamp

Effectif global au 28.02.10 (hors intérim)
11 888
dont CDD : 194
Cadres : 2 058

Sources syndicales



Les services à la population en développement dans l'Aire urbaine

Effet de rattrapage par rapport à la situation française ou réelles opportunités sur le territoire ?

LES SERVICES à la population constituent un large domaine d'activités : hôtellerie, restauration, activités financières, santé, services à la personne... Ils représentent une part importante de l'économie résidentielle, liée au lieu de vie des habitants d'un territoire.

Cette économie résidentielle dans l'Aire urbaine, encore sous-représentée comparativement à la France, est cependant en phase de croissance notamment grâce à la progression localement des « services personnels ».

LENT RATTRAPAGE DES SERVICES A LA POPULATION DANS L'AIRE URBAINE

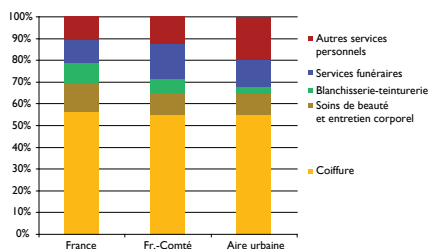
Le poids des services à la population sur l'ensemble des emplois salariés en entreprise se renforce de manière générale ces dernières années en France et dans l'Aire urbaine. Cette proportion est en effet passée dans l'Aire urbaine de 8,8 % à 10,4 % entre 1994 et 2009, se rapprochant lentement du niveau national de 17,4 % en 1994 comme en 2009. Le nombre de salariés des services à la population est passé de 7.654 à 9.298 entre 1994 et 2009 dans l'Aire urbaine. Au 1^{er} janvier 2009, les principaux secteurs représentés sont l'hôtellerie/restauration, les activités financières, la santé (hors hôpitaux publics), l'enseignement privé et les



services à la personne. Dans l'Aire urbaine, l'hôtellerie / restauration regroupe plus du quart de ces salariés.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Secteurs des établissements employeurs des services personnels – 1^{er} janvier 2009



Source et champ : UNÉDIC

Dans les établissements des « services personnels », la moitié des salariés travaillent dans des salons de coiffure, comme au niveau national (548 personnes). Les salariés des soins de beauté (77), entretien corporel (15) et blanchisserie-teinturerie (33) sont au contraire moins présents qu'au niveau national (13 % contre 23 %).

Les salariés des prestataires agréés de « services à la personne », exercés à domicile, se développent et se professionnalisent dans un cadre porteur.

LA DEMANDE DES PARTICULIERS EMPLOYEURS SE MAINTIENT

Pour certaines activités de services et notamment celle d'assistante maternelle, les particuliers assument souvent le rôle d'employeur des salariés. Une partie d'entre eux s'appuie sur un établissement mandataire. Il s'agit fréquemment de temps partiel. Ce débouché professionnel bénéficie d'un soutien public, tant en termes financiers qu'au travers de simplifications administratives. C'est en particulier le cas du CESU.

Le volume horaire des activités où les particuliers sont employeurs a correspondu en 2009 à près de 700 000 personnes salariées à temps plein

en France et à près de 18 000 en Franche-Comté.

La crise a pesé sur le développement de ces activités durant 2009, mais sans les empêcher de continuer à croître. En Franche-Comté, le taux d'augmentation du volume horaire annuel est passé de + 6,5 % pour les années 2007 et 2006 à + 2,6 % et + 2,3 %. Depuis 2004, la dynamique a été bonne dans la région par rapport à l'évolution nationale. La demande des particuliers dans ces services est particulièrement élevée dans la région en ce qui concerne les assistantes maternelles, qui représentent 81 % des heures, contre 65 % au niveau national.

Il semble exister un potentiel de développement pour les autres services, qui sont fournis à domicile et où peuvent se développer des structures prestataires: garde d'enfants, aides ménagères, etc.

UN GISEMENT D'EMPLOIS ?

Avec l'élévation du niveau d'activité féminin, le vieillissement démographique, le développement d'emplois de cadres et de professions intermédiaires, les services à la population semblent appelés à se développer, dans l'Aire urbaine. Ces services sont variés et requièrent des niveaux de qualification disparates.



Ces besoins latents se sont jusqu'à présent accrus. Cette tendance est favorable à une professionnalisation des secteurs d'activité où dominait une forme de travail à temps partiel et faiblement rémunéré. Comme la crise économique l'a néanmoins montré, même si les services aux particuliers ne dépendent pas immédiatement de la conjoncture industrielle, ils ne sont pas pour autant déconnectés de ce qui s'y produit. Globalement au niveau national, la demande pour ces services ne peut donc être solvabilisée que par l'existence d'une économie productive compétitive, tant au niveau national que local.

SERVICES À LA PERSONNE : FORT DÉVELOPPEMENT DES PRESTATAIRES SPÉCIALISÉS

Les « services à la personne » visés par des politiques publiques spécifiques consistent en activités exercées au domicile d'une personne ou en tant qu'assistante maternelle.

En 2009, le volume horaire de travail des services à la personne correspondait à **859 000 postes** à temps plein et progressait de 1,5 % par rapport à 2008. Les postes dans ce secteur d'activité se répartissent entre :

- les prestations à domicile pour des particuliers employeurs (45 %);
- la catégorie spécifique des assistantes maternelles (36 %);



- les établissements prestataires spécialisés (19 %);

Ce sont les **prestataires** qui progressent le plus vite depuis 2005. L'augmentation de leur volume horaire d'activité a été encore de **+ 3,6 % en 2009**.

Depuis 2005, le volume de travail assuré par les prestataires a crû de **+ 42,1 %**, contre **+ 12,3 %** pour l'ensemble des services à la personne.